

LA BOURSE	
Clôture d'hier Bourse	
L'or . . . . .	722 —
Ltsq. . . . .	750 —
Francs. . . . .	272 —
Lires . . . . .	153 —
Drachmes . . . . .	91 —
Leis . . . . .	20 —
Marks . . . . .	1 75 —
Levas . . . . .	20 3/4 —

# LE BOSPHORE

Saissez dire, laissez-vous blâmer, condamner, emprisonner, laissez-vous pendre, mais publiez votre pensée.

PAUL-Louis COURIER.

## ABONNEMENTS UN AN SIX MOIS

Ltsq. Constantinople . . . . .	9	Ltsq. 5
Province . . . . .	11	6
Etranger frs...100	frs...60	

## Journal Politique, Littéraire et Financier

ORGANE FRANÇAIS INDÉPENDANT

Directeur-Propriétaire MICHEL PAILLARÈS

LE Numéro 100 PARAS

3me Année. — No 896

SAMEDI

7

OCTOBRE 1922

RÉDACTION-ADMINISTRATION

Péra, Rue des Petits-Champs, No 8

TELEGRAMME «BOSPHORE» PERA.

Téléphone Péra 2089.

## L'interruption de la conférence de Moudania était due à la question de Thrace

LA CONFÉRENCE A ÉTÉ REPRISE HIER SOIR A 18 H.

Les travaux de la conférence de Moudania ont subi un certain retard par suite de l'arrivée tardive du représentant hellène, le général Mazarakis, avec son état-major. On se rappelle qu'on attendait son arrivée pour mercredi, de bon matin. Mais, en raison du mauvais temps, son voyage du Pirée à Moudania a subi un retard inévitable.

Le général Mazarakis — dit à ce sujet *l'Orient Neuf* — n'est arrivé à Moudania qu'avant-hier matin de bonne heure, et l'on croit qu'il a eu le temps de prendre part aux délibérations, qui ont commencé à 10 heures du matin.

Avant-hier, aucune nouvelle importante n'était parvenue de Moudania jusqu'à fort tard dans la nuit. Mais on espère que les travaux de la conférence se poursuivront maintenant rapidement et que les décisions prises auront été connues hier. On affirme de source autorisée que la réponse du gouvernement d'Angora à la note alliée est arrivée à Constantinople.

En ce qui concerne la Thrace orientale, la lettre écrite à ce sujet par M. Vénizélos et parue, dans le numéro de mercredi du *Times*, est très intéressante. L'homme politique hellène fait certaines propositions pour le mode d'évacuation de la dite contrée par les Hellènes et de sa reoccupation par les Turcs. Mais il n'exprime aucunement de hésitation quant à sa remise à la Turquie. Il serait convenable que cette attitude fût également adoptée sans discussion par le gouvernement actuel de la Grèce.

Dans la région des Dardanelles, les forces turques se sont de nouveau retirées à une courte distance des lignes anglaises. Ce mouvement est sans doute dû aux nouvelles instructions données par le général Ismet pacha au commandement national afin d'éviter, par tous les moyens possibles, des rencontres et des incidents désagréables.

Sur le front d'Ismid, le mouvement des forces nationalistes a eu un développement sensible.

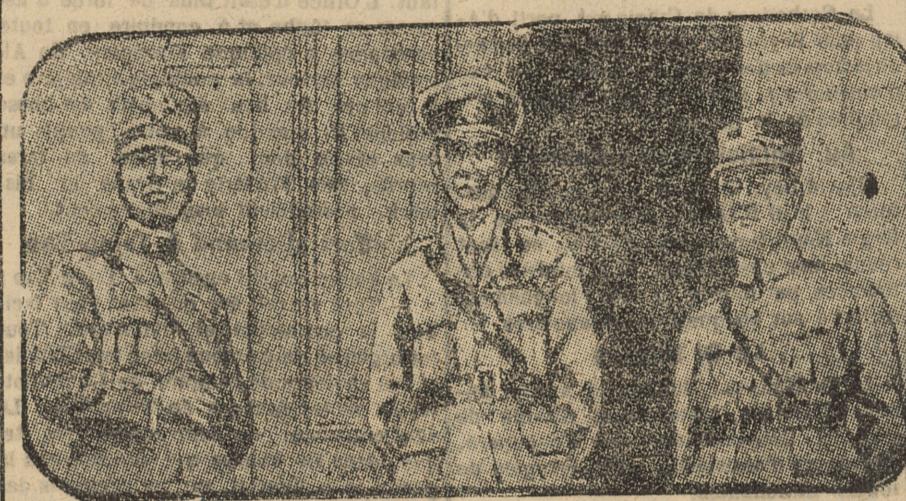
La situation reste normale à Constantinople.

**Londres, 5 octobre**

Les rapports officiels qui sont parvenus au Foreign Office concernant la conférence de Moudania ne sont pas jusqu'ici satisfaisants, en ceci qu'ils indiquent que les représentants révolutionnaires sont en train de soulever de questions politiques qui sont en dehors de l'objet de la conférence. Il avait été clairement précisé dans la note alliée du 23 septembre adressée au gouvernement d'Angora que la conférence de Moudania avait pour but de fixer une ligne où les forces grecques en Thrace orientale devaient être retirées et il avait été déclaré que cette délimitation allait être suivie par les généraux alliés en accord avec les autorités militaires grecques et turques. Il était entendu que les questions militaires, ne pouvant être discutées dans ce type de conférence militaire.

Une réunion du cabinet s'est tenue à Downing Street hier soir pour examiner le rapport du général Sir Charles Harrington. Ce rapport indique les séries de difficultés qui restent à surmonter et note que les délégués se rencontreront tôt encore aujourd'hui.

(Leaffield Press)



Les généraux Mombelli, Harrington et Charpy représentant respectivement à Moudania, l'Italie, l'Angleterre et la France

considère comme nécessaire que l'administration de la Thrace soit laissée à nous et que nous y maintenons la gendarmerie nécessaire.

On lit dans le Yeni Chark :

Le jeudi de cette semaine a été marqué par deux événements importants :

Les généraux alliés sont retournés de Moudania à Constantinople pour se concerter avec les Hauts-Commissaires. En même temps la réponse de la Grande Assemblée Nationale arrivée ici, a été remise aux représentants des puissances étrangères.

Le retour un peu inattendu des généraux, s'il n'est dû au départ des délégués grecs, ne peut qu'être attribué à une simple mésintelligence entre les parties.

L'arrivée de la note d'Angora suffira pour dissiper ce malentendu, s'il y en a un.

Commentant cette note le Yeni Chark dit qu'il reste à savoir ce que deviendra la ligne de chemin de fer s'étendant entre Andrinople et Lule Bourgas et par conséquent la ville de Dimotica.

### A propos de la réponse d'Angora

**Londres, 5 octobre.** — La réponse du gouvernement d'Angora est parvenue hier soir avant la fin du conseil des ministres. Néanmoins le cabinet n'a pas encore discuté cette note étant, pour le moment plus immédiatement préoccupé avec le résultat de la conférence de Moudania, de laquelle tout dépend.

(Leaffield Press)

### Le départ des généraux

du Quartier-Général Britannique

**Constantinople, 6. T.H.R.** — La Conférence ne se réunira pas avant ce soir. Les généraux alliés quitteront notre ville probablement dans l'après-midi pour Moudania.

L'objet du retour des généraux à Constantinople était de se consulter avec leurs gouvernements respectifs sur l'entremise des Hauts-Commissaires sur une question ayant trait à la Thrace qui a surgi pendant la Conférence.

Les nationalistes ont demandé l'entrée de leurs troupes dans la Thrace orientale, dès que leur administration aura été établie en Thrace et que le contrôle des Alliés aura pris fin, c'est-à-dire après un mois.

La discussion surgi au sujet du point si les troupes turques devraient être autorisées à entrer alors ou après que le traité de paix aura été signé.

La Conférence devait se réunir à Moudania, le 6 octobre, à 2 h. 30,

mais par suite de l'encombrement des lignes télégraphiques, la correspondance avec les gouvernements

Moustafa Kémal pacha parle à l'Assemblée d'Angora

Il explique la situation politique

Voici un résumé du grand discours que Moustafa Kémal pacha a prononcé mercredi à l'Assemblée Nationale d'Angora et qui fut longuement applaudi.

Arrivée à Smyrne, l'armée reprit son contact avec la politique. Le général Pellé est venu causer à Smyrne ; il nous dit de ne pas diriger nos opérations militaires vers les Dardanelles et Constantinople et de ne pas pénétrer dans la zone considérée comme neutre. J'ai répondu que j'ignorais l'existence d'une telle zone et que notre devoir était de poursuivre l'ennemi.

M. Franklin-Bouillon arriva à Smyrne avec l'assentiment de l'Italie et de l'Angleterre, et alors que nos troupes se disposaient à traverser Constantinople et les Dardanelles pour entrer en Thrace, j'achevai l'ennemi vaincu et parvenir jusqu'à nos frontières nationales. Une note parvint à notre gouvernement.

Ce document comprend deux points : l'un a trait aux opérations militaires, l'autre à la conférence de paix. On demande la suspension de notre activité militaire. Or nous avons pour tâche de purger de l'ennemi toutes les parties de notre territoire compris dans les limites nationales. Votre Assemblée estime qu'il n'est pas absolument nécessaire d'employer les armes pour obtenir la réalisation de nos objectifs nationaux : si l'ennemi est rejeté hors de nos frontières de 1914, la poursuite des opérations militaires devient superflue.

Ainsi qu'il est stipulé dans notre Pacte national, c'est peut-être nous, parmi les premiers, qui avons demandé la liberté des Détroits. Nous n'avons donc aucunement l'intention de porter atteinte à cette liberté.

Parmi les questions qui seront réglées à Moudania figure, comme je vous l'ai déjà exposé, celle relative à l'évacuation de la Thrace et sa rétrocession à nous. En revanche, nous tiendrons nos troupes éloignées des Détroits. Dans tous les cas l'évacuation de la Thrace doit s'opérer le plus tôt possible, car les atrocités grecques y continuent avec violence. La restitution immédiate de cette contrée constitue une mesure urgente, vu qu'à la suite de la révolution survenue en Grèce, nos coreligionnaires sont en danger. Nous avons demandé à ce propos l'assistance des puissances alliées. Les pourparlers de Moudania continuent. Nous en connaissons bientôt le résultat.

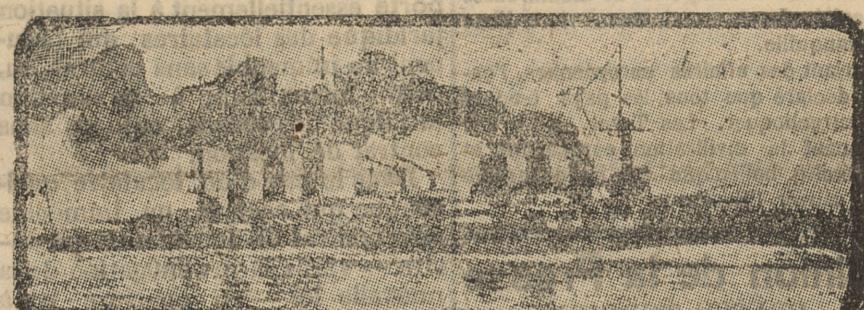
Messieurs, l'idéal élevé pour lequel nous avons travaillé pendant 3 ans est, Dieu en soit loué, sur le point de se réaliser grâce à la coopération de tout mon peuple. Il ne reste plus aucun obstacle qui puisse contrecarrer nos revendications. Les armées grecques sont complètement anéanties. Le territoire a été purgé du dernier soldat grec.

Les yeux de Constantin, qui étaient fixés sur nos terres les plus riches, versent aujourd'hui des larmes de sang dans la captivité. Rendons grâce au Ciel pour avoir si nettement et si hautement manifesté sa toute puissance.

Les atrocités commises par les Grecs en Anatolie sont terribles, extrêmement. J'espère que tout le monde civilisé et toute l'humanité se sentiront impressionnés par cette cruauté et ce vandalisme. Il est hors de doute que notre peuple fera preuve dans les affaires qui regardent le paix, et après la paix, de la même activité et de la même unité que pendant la guerre et qu'il complétera ainsi notre victoire.

Mon dernier mot est celui-ci :

Aux pères et aux mères de ceux qui sont tombés au champ d'honneur, ce ne sont pas des paroles de consolation que nous enverrons, mais nos félicitations.



Le cuirassé Edgar Quinet à bord duquel ont eu lieu les premières réunions de Moudania

## Sans la coopération des Alliés la Grèce ne peut rien, déclare M. Vénizélos

Notre correspondant de Londres nous télégraphie :

**Londres, 6 octobre.**

M. Vénizélos publie une nouvelle lettre dans le « Times », déclarant que la Grèce ne peut rien sans les Alliés. Voilà continuer les opérations militaires sans la coopération effective des Alliés, signifierait pour la Grèce un nouvel affaiblissement militaire, économique et social.

M. Vénizélos demande l'aide des Alliés se permettant de rappeler les buts de justice et d'idéal d'humanité pour lesquels tous ont combattu en commun.

(Bosphore).

« Ainsi qu'il est stipulé dans notre Pacte national, c'est peut-être nous, parmi les premiers, qui avons demandé la liberté des Détroits. Nous n'avons donc aucunement l'intention de porter atteinte à cette liberté.

« Parmi les questions qui seront réglées à Moudania figure, comme je vous l'ai déjà exposé, celle relative à l'évacuation de la Thrace et sa rétrocession à nous. En revanche, nous tiendrons nos troupes éloignées des Détroits. Dans tous les cas l'évacuation de la Thrace doit s'opérer le plus tôt possible, car les atrocités grecques y continuent avec violence. La restitution immédiate de cette contrée constitue une mesure urgente, vu qu'à la suite de la révolution survenue en Grèce, nos coreligionnaires sont en danger. Nous avons demandé à ce propos l'assistance des puissances alliées. Les pourparlers de Moudania continuent. Nous en connaissons bientôt le résultat.

M. Vénizélos a ajouté que lord Curzon lui a réservé un bienveillant accueil, mais s'est référé à la note alliée, qui règle la question d'Orient, dans son ensemble, conformément aux vues des trois gouvernements alliés.

J'espérais que l'armée révolutionnaire battra définitivement les Turcs qui sont aussi peu civilisés qu'ils étaient il y a 500 ans. S'ils prennent la Thrace, ils constitueront un danger permanent pour l'Europe occidentale. Leur politique vise à faire disparaître la Grèce. Nous pouvons

être mieux fait d'y penser plus tôt

Athènes, octobre

Le correspondant à Athènes de l'Associated Press d'Amérique, après l'autorisation du comité révolutionnaire, a eu une entrevue avec l'ex-roi Constantin, ayant son départ, au palais de Tatol. Le correspondant relève d'abord que l'ex-roi Constantin avait l'air fatigué et nerveux et a refusé de parler des questions politiques de la Grèce. Cependant, il a passé en revue brièvement la situation générale en Europe, relevant que tout le Continent se débat dans le chaos.

Je ne puis pas comprendre, a dit l'ex-roi Constantin, la politique de l'Amérique qui ne m'a pas reconnu, à cause de la malheureuse question du Mexique.

« Je crois que l'Amérique devait faire quelque chose pour Smyrne. L'Amérique est une grande nation et elle devrait veiller au maintien de l'équilibre dans le monde. Vous soutenez que l'Amérique a comme principe de ne pas s'ingérer dans les affaires de l'Europe, qui a été d'ailleurs mis au dessous dessous par les divers traités. L'Amérique pourrait maintenant réparer beaucoup de choses. Elle devrait envoyer une armée en Asie Mineure pour imposer aux Turcs le respect des lois internationales.

J'espérais que l'armée révolutionnaire battra définitivement les Turcs qui sont aussi peu civilisés qu'ils étaient il y a 500 ans. S'ils prennent la Thrace, ils constitueront un danger permanent pour l'Europe occidentale. Leur politique vise à faire disparaître la Grèce. Nous pouvons

être mieux fait d'y penser plus tôt

Athènes, octobre

Le Petit Parisien rappelle que M. Vénizélos lui-même doit considérer que la Grèce doit accepter la note des Alliés du 23 septembre. Il est possible qu'il soit chargé d'user de son influence pour faciliter l'accord nécessaire.

(Bosphore).

Athènes, 5 octobre

M. Zacharoff adresse un télégramme au ministère démandant des détails sur la question financière ajoutant qu'il se proposait de prendre l'initiative pour la conclusion d'un emprunt et qu'il espérait que l'accord nécessaire.

(Bosphore).

Athènes, 5 octobre

Le conseil des ministres approuve des mesures exceptionnelles pour l'assistance des réfugiés. Un décret par l'Office officiel oblige toutes les maisons, dans tout le pays, d'abriter ces malheureux.

(Bosphore).

Le colonel Condylis en Thrace

Athènes, 5 octobre

Le colonel Condylis, nommé au commandement de la division d'Andrinople est parti pour le front.

(Bosphore).

Le Patriarchat du Phanar et le nouveau gouvernement grec

Athènes, 6 oct.

Le nouveau gouvernement grec a décidé définitivement de

sous et nous devons les vaincre pour pouvoir sauver la Grèce.

« Vous me demandez quels sont mes projets d'avenir, a continué l'ex-roi. Je ne projette rien de particulier. Je m'en vais avec ma femme en Italie. Ma fille et mes frères m'accompagnent. Je me rends maintenant à Palerme, mais je ne sais pas ce que je ferai ensuite. Je regrette de quitter Athènes. Tatoi me plait beaucoup. Mon palais est beau, il est entouré d'une belle forêt et on y passe très bien le temps. Mon père m'a légué le palais de Tatoi comme héritage personnel et voilà pourquoi il me plairait d'y rester.

— Etes-vous très affecté d'avoir perdu la couronne ?

— Entre nous, mon ami, je ne suis pas du tout chagriné de ce qui m'arrive. Le métier de roi n'est plus agréable aujourd'hui. Il comporte de nombreuses difficultés. Je veux maintenant vivre d'une vie tranquille.

Parlant des affaires européennes, l'ex-roi a déclaré que tous les pays tendent à s'entrechoquer. Les Turcs, a-t-il dit, menacent la civilisation européenne et la victoire hellénique est indispensable pour sauver l'Europe.

## Opinion de la Presse

### PRESSE TURQUE

Le *Vakit* commentant la note responsive du gouvernement d'Angora, déclare qu'on a eu un grand tort d'attribuer le retard de son envoi à la lenteur traditionnelle des Orientaux.

Ce retard ne serait dû qu'un fait qu'il a fallu attendre, l'arrivée de M. Franklin Bouillon et la transmission de la note de Smyrne à Angora, où deux jours ont suffi pour la rédaction de ce document.

Quant à l'esprit de la note, le *Vakit* dit qu'il est nettement conciliant et dénote une tendance sincère pour arriver à la paix.

Le journal turc considère cette note à un double point de vue :

L'un militaire qui trouvera sa solution par la conférence de Moudania, l'autre politique, posant la question de savoir quels sont les Etats qui devraient prendre part à cette conférence.

La participation du Japon paraît naturelle. Quant à celle de la Roumanie et de la Yougoslavie ces puissances ne seraient intéressées que comme Etats du Danube et de la Mer Noire. Dans ces conditions il serait indispensable que la Russie, l'Ukraine et la Géorgie parallèlement intéressées puissent également prendre part à la conférence.

Le *Vakit* estime qu'une participation de tous les Etats intéressés assurerait la paix sur des bases plus solides et il espère que cette invitation sera acceptée par les puissances.

## L'Allemagne et la crise orientale

On manque de Berlin que depuis une dizaine de jours la presse allemande a laissé de côté les affaires intérieures pour ne s'occuper que des débâcles émanant de Paris et de Londres et relatives à la crise orientale.

En général dit le *Yeni-Chark*, les journaux allemands mènent une campagne impartiale au sujet de cette question.

## Un entretien de lord Curzon avec le docteur Réchad

On manque de Londres : Lord Curzon a reçu vendredi le docteur Réchad, membre de la délégation kényane à la conférence de 1921, et qui accompagnait récemment Fethi bey à Londres. L' entrevue, qui dura trois quarts d'heure, fut franche et cordiale et roula sur la situation à Tchank.

Le docteur Réchad a exposé ce qu'il croyait être les vues de Mustafa Kéma à sujet des points soulevés par le Foreign office.

D'autre part, au cours d'une interview publiée dans la presse, il souligne l'impression causée dans les milieux kényanes par l'envoi de renforts britanniques aux Dardanelles au moment où, à Paris, les alliés s'efforçaient d'assurer une coopération alliée dans le Proche-Orient, et rappelle comment les Grecs, eux, ont utilisé la mer de Marmara et le Bosphore au cours de leurs opérations.

Il estime que Kéma serait prêt, sous certaines conditions, à évacuer la zone de Tchank, mais dit que le chef nationaliste redoute l'éventualité d'une réorganisation de l'armée grecque et d'une rentrée de M. Vénizélos à Athènes avec comme devise le cri de guerre : « Pas de Turcs en Thrace ! »

Le docteur Réchad estime qu'il incombe aux alliés d'affirmer le retour aux Turcs de la Thrace jusqu'à la valée de la Maritsa, y compris Andrinople, quel que soit le gouvernement au pouvoir à Athènes, et que l'on devrait autoriser des fonctionnaires civils turcs à passer en Thrace.

Pour le docteur Réchad, la Turquie et la Grande-Bretagne devraient cesser d'envoyer des renforts dans la zone dangereuse de Tchank.

« Mustafa Kéma, ajoute-t-il, reconnaît le principe de la liberté des Détroits et l'opportunité qu'il y ait à les internationaliser. » Il conclut en disant que l'influence bolchévique décroît rapidement et que la personnalité de Kéma est telle qu'il pourrait certainement influencer l'Assemblée vers ce qu'il considère être les meilleurs intérêts de la Turquie.

Le docteur Réchad termine en exprimant l'espérance que de la crise actuelle renaîtront les relations amicales traditionnelles entre les deux pays.

## Renseignements explicatifs concernant la nouvelle loi sur les loyers

Les dispositions du nouveau Décret-Loi sur les loyers ayant fait l'objet de commentaires erronés qui ont paru dans les colonnes de la presse locale, nous donnons ci-après, pour l'intelligence des intéressés et en vue de redresser toute interprétation vicieuse, quelques détails explicatifs sur le sens et la portée de ladite Loi.

Le nouveau Décret-Loi se rapporte essentiellement à la situation juridique des locataires qui occupent un immeuble sans contrat, ou, pour mieux dire, à la situation juridique des locaux occupés sans contrat de location.

Dans le cas d'un locataire quelconque qui occupe un immeuble sans contrat de location et qui désire — après la promulgation de la nouvelle loi — en conclure un à l'égard du même local, le loyer devra être fixé, s'il s'agit d'un immeuble destiné à l'habitation, au quadruple de ses revenus bruts de l'année 1922, et au septuple s'il s'agit d'un local à usage commercial.

Si le bailleur refuse d'accepter le loyer fixé sur cette base, le locataire désire en déposer le montant au notariat, il y procédera en conséquence, c'est-à-dire qu'il déposera ledit montant en le calculant sur la base des propositions de 4 et 7.

Le loyer des propriétés bâties et terrains assimilés à ces propriétés, lesquels se trouvent, à la date de la publication du Décret-Loi précité, cédés en location en vertu de contrats, n'est autre que celui qui est désigné dans le contrat y relatif. Quel qu'en soit le taux auquel il se trouve déjà fixé, ce taux sera maintenu jusqu'à l'expiration du bail.

Si ce bail expire à une date postérieure à la publication du nouveau Décret-Loi, la procédure à suivre, lors de son renouvellement, sera toute différente et se réglera d'après le loyer fixé dans le bail.

Si le bail est à un taux inférieur aux proportions de 4 et 7, il sera procédé, pour son renouvellement, en conformité de la nouvelle loi, et le loyer sera augmenté dans ces dernières proportions. Si cependant le bail qui vient à expiration est à un taux qui dépasse les proportions de 5 et 10, prévues par la loi du 16 décembre 1936, ces proportions seront maintenues. Le locataire ne pourra se prévaloir du fait que la loi nouvelle fixe les augmentations locatives dans les proportions de 4 et 7, ni prétendre qu'il doit régler son loyer en conséquence.

Toutefois, si le bail qui vient à expiration est à un taux inférieur aux proportions de 4 et 7, il sera procédé, pour son renouvellement, en conformité de la nouvelle loi, et le loyer sera augmenté dans ces dernières proportions. Si cependant le bail qui vient à expiration est à un taux qui dépasse les proportions de 5 et 10, il sera procédé, pour son renouvellement, en conformité de la nouvelle loi, et le loyer sera augmenté dans ces dernières proportions. Si cependant le bail qui vient à expiration est à un taux qui dépasse les proportions de 5 et 10, il sera procédé, pour son renouvellement, en conformité de la nouvelle loi, et le loyer sera augmenté dans ces dernières proportions. Si cependant le bail qui vient à expiration est à un taux qui dépasse les proportions de 5 et 10, il sera procédé, pour son renouvellement, en conformité de la nouvelle loi, et le loyer sera augmenté dans ces dernières proportions.

Le France n'imitera donc pas l'Allemagne qui préfère une politique financière insensée et une véritable banqueroute.

M. de Lasteyrie attend d'ailleurs les bons résultats de fourniture des réparations allemandes en nature. Il croit que les Alliés réussiront à contraindre l'Allemagne à trouver des ressources en numéraires grâce aux empêts intérieurs.

Dans quelques semaines, à la Conférence de Bruxelles, la France présentera un programme complet constructif et aussi au sujet du règlement général du problème des dettes internationales.

Passant aux autres problèmes, M. de Lasteyrie déclare que le gouvernement est résolument hostile à toute politique d'inflation fiduciaire. Toutes les conventions tendant au remboursement progressif des billets actuels seront rigoureusement observées. La déflation s'effectuera ainsi sans accès de nature à provoquer une crise économique. L'emprunt de consolidation ne viendra que plus tard quand le loyer de l'argent aura diminué.

On fera en attendant 20 milliards d'emprunt à court terme pour la restauration des régions dévastées.

Ayant exposé les difficultés, M. de Lasteyrie signale les indices favorables. Ainsi, l'exploitation des railways en 1923 donnera une plus-value de 400 millions sur 1921 qui était déjà une plus-value de 600 millions sur 1920. La balance du commerce français extérieur, donnant en 1919 un déficit de 24 milliards qui sera en 1922 inférieur de deux milliards. Le nombre des chômeurs en France dépasse à peine 3000. Les versements aux caisses d'épargne marquent une progression constante. En résumé, le Trésor dépendra en 1922 7 milliards et encaissera 2 milliards de plus qu'en 1921.

J'ai parlé franchement, termine M. de Lasteyrie, nous pouvons garder une pleine et absolue confiance dans les destinées de notre pays.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

Les procès entre ottomans d'une part et ressortissants anglais, français, italiens, belges et hellènes de qui, seule, en connaîtra.

## EN FRANCE

### M. Barthou remplace M. Dubois à la Commission des Réparations

Paris, 5. T. H. R. — M. Barthou ayant accepté de remplacer M. Dubois à la présidence de la Commission des Réparations, le conseil des ministres remercia la garde des sceaux d'accepter cette importante mission. M. Colrat, sous-secrétaire à la présidence du conseil, devient garde des sceaux. Le préfet de Seine-et-Oise, M. Julliard, remplace M. Autrand à la préfecture de la Seine.

M. de Lasteyrie, ministre des finances, exposa à la Chambre de commerce parisienne les résultats donnés par les impôts sur les revenus qui passent de 892 millions en 1919 à 2,197 millions en 1921. Il se montre partisan de méthodes d'évaluation supprimant le plus possible le contact entre le fisc et les contribuables. Un système de forfait sera appliqué à la taxe sur le chiffre d'affaires dont le recouvrement mensuel moyen passe de 158 millions en 1921 à 183 millions en 1922.

M. de Lasteyrie souligna l'effort fiscal de la France dont le produit des impôts passe de 11,586 millions en 1917, à 21,543 millions en 1921.

### Le discours de M. de Lasteyrie

Paris, 5. T. H. R. — Au cours d'un discours, aujourd'hui, à l'issue d'un déjeuner à la Chambre de Commerce de Paris, M. de Lasteyrie, ministre des finances, démontre que l'inexécution du Traité de Versailles est la principale cause des difficultés financières de la France. Il serait cependant insensé que les Français se décourageassent du déficit de quatre milliards du budget régulier. Cela provient uniquement du service des intérêts des emprunts contractés à l'absence de tout paiement allemand en vue de la restauration des régions dévastées.

Toutes les économies possibles, même dans les services indispensables sont réalisées. Les dépenses militaires par exemple, qui étaient de 18 milliards en 1919, sont de 9,100 millions en 1922.

La France non seulement réduit la durée du service militaire mais elle entretient sous les drapeaux 200 000 soldats de moins qu'en 1913. Elle est la seule parmi les grandes puissances qui ne lance aucun navire de guerre depuis 1914. Elle est résolument pacifique ?

Dans le rôle pionnier qu'elle vient de jouer en Orient, elle fournit une preuve nouvelle. Les dépenses civiles d'autre part, descendent de 11,337 millions en 1920 à 7025 en 1922. Depuis janvier dernier, 28,500 fonctionnaires auxiliaires ont été supprimés et 22,000 autres seront supprimés avant la fin de mai. Tous les services pour cela seront réformés et modernisés. Les impôts existants seront modifiés. De nouveaux impôts seront créés pour fournir les ressources indispensables au budget.

La France n'imitera donc pas l'Allemagne qui préfère une politique financière insensée et une véritable banqueroute.

M. de Lasteyrie attend d'ailleurs les bons résultats de fourniture des réparations allemandes en nature. Il croit que les Alliés réussiront à contraindre l'Allemagne à trouver des ressources en numéraires grâce aux empêts intérieurs.

Dans quelques semaines, à la Conférence de Bruxelles, la France présentera un programme complet constructif et aussi au sujet du règlement général du problème des dettes internationales.

Passant aux autres problèmes, M. de Lasteyrie déclare que le gouvernement est résolument hostile à toute politique d'inflation fiduciaire. Toutes les conventions tendant au remboursement progressif des billets actuels seront rigoureusement observées. La déflation s'effectuera ainsi sans accès de nature à provoquer une crise économique. L'emprunt de consolidation ne viendra que plus tard quand le loyer de l'argent aura diminué.

On fera en attendant 20 milliards d'emprunt à court terme pour la restauration des régions dévastées.

Ayant exposé les difficultés, M. de Lasteyrie signale les indices favorables. Ainsi, l'exploitation des railways en 1923 donnera une plus-value de 400 millions sur 1921 qui était déjà une plus-value de 600 millions sur 1920. La balance du commerce français extérieur, donnant en 1919 un déficit de 24 milliards qui sera en 1922 inférieur de deux milliards. Le nombre des chômeurs en France dépasse à peine 3000. Les versements aux caisses d'épargne marquent une progression constante. En résumé, le Trésor dépendra en 1922 7 milliards et encaissera 2 milliards de plus qu'en 1921.

J'ai parlé franchement, termine M. de Lasteyrie, nous pouvons garder une pleine et absolue confiance dans les destinées de notre pays.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

La Commission judiciaire provisoire siègeant au ministère de la Justice est l'autorité qualifiée pour statuer sur les différends locatifs surgis entre sujets ottomans et ressortissants des Puissances alliées.

## La Bourse

Hier vendredi d'été, la Bourse de Galata était fermée.

### Le marché commercial

Renseignements fournis par M. Antoine Moscopoulos, Validé han, près du pont, No 12. Téléphone Stamboul 1897.

**Sucre.** — Marché calme pour les sures Java et ferme pour les sures américains soit Java en transit Lég. 21 à tonne, américains Lég. 22 1/2, hollandais Lég. 34. Américains forme hollandaise Lég. 25 1/2. Cubes fermes soit : belges Lég. 20 en transit cubes hollandais L. 41. Débouanés Java Ltg. 27 3/4 les 100 kilos, américains Ltg. 28 1/2, américains en grands sacs Ltg. 30 les 100 kilos, hollandais Ltg. 31 les 100 kilos. Cubes belges Ltg. 34 1/2 les 100 k., cubes hollandais Ltg. 35 les 100 kilos.

Bateaux attendus : *Emilian* et *Rivernay* de Java, avec des sures cristallisés Java ; on n'attend pas des sures américains, et c'est pour cela que les sures américains sont plus fermes avec tendance à la hausse.

A l'origine l'article a été très faible pendant les premiers jours de la semaine, mais depuis hier le marché de New-York a baissé considérablement soit 4.82 les 100 libr. cif Consipole.

**Cafés.** — L'article est calme à l'origine ; sur notre marché la demande est très petite et les prix inchangés soit Rio I en transit Pts. 62 l'ocque, Rio II Pts. 60, Rio III Pts. 58 l'ocque ; débouanés Rio I Pts. 83, Rio II Pts. 80, Rio III Pts. 78 l'ocque ; tendance calme.

### Avis aux Sociétés

A vendre grand terrain de 18.500 mètres située à Couroutchessé au bord de la mer avec pour l'accostage des bateaux, et près de la ligne du tram.

S'adresser à Galata Buyuk Tunnel Han No 18-19. Tel. Péra 721.

## DERNIÈRE HEURE

### A propos d'un présumé blocus des Détroits

Londres, 5 octobre

**Londres, 5 octobre.** — Le gouvernement russe a envoyé une note à l'Angleterre, déclarant que la Grande Bretagne et ses Alliés ont établi le blocus des Dardanelles et du Bosphore, ce qui entraînait le libre passage des bateaux de commerce. Quoiqu'il n'y eût aucune nouvelle à Londres au sujet de l'établissement d'un pareil blocus, il a été néanmoins demandé des renseignements aux autorités navales anglaises dans le Proche-Orient.

Il vient d'être confirmé que les allegations russes à ce sujet sont dénuées de tout fondement. Les seuls vapeurs empêchés d'entrer dans la mer de Marmara étaient des navires de guerre et de transports héliotropiques. (Leafield Press)

### A Smyrne et en Thrace

Athènes, 5. T.H.R. — Un avion de nationalité inconnue survola Andrinople, hier, à 11 h. 30, à une très faible altitude.

Les journaux annoncent que le général Catéchakis, ancien chef de la mission militaire hellénique à Constantinople, sera nommé gouverneur général de la Thrace.

Ils annoncent également que les habitants juifs de Smyrne quittent la ville, les autorités kémalistes voulant les astreindre immédiatement au service militaire.

### Les concentrations hellènes en Thrace

Selon les renseignements prisés par le Joghovouri Tzain dans les milieux turcs, les concentrations militaires hellènes en Thrace ont commencé à provoquer un certain souci dans les cercles nationalistes. Le gouvernement d'Angora a transmis des instructions à Ismet pacha, afin qu'il attire sur ce point l'attention des généraux alliés à la conférence de Moudania.

### L'acte d'abdication du roi Constantin

Paris, 5. T.H.R. — L'acte d'abdication de l'ex-roi Constantin qui avait été égaré a été retrouvé ; il sera publié dans le journal officiel hellénique.

### M. Tchitchérine rentre à Moscou

Varsovie, 5. T.H.R. — Tchitchérine quitta Varsovie rentrant à Moscou.

### La crise dans l'industrie pétrolière russe

Sébastopol, 5. A.T.I. — A la suite de la situation difficile dans l'industrie pétrolière des districts de Bakou et de Grozny, le ravitaillement des usines, des chemins de fer, des entreprises électriques dans les villes, traversera prochainement une grave crise.

L'appropriation en naphto pour l'année 1922-1923 sera, dans les conditions les plus favorables, de 139 millions de pouds pour Bakou et 51 millions de pouds pour Grozny, soit en tout 190 millions de pouds, tandis qu'on a à bascuin d'au moins 220 millions de pouds.

Etant donné cette situation, les sphères économiques et la presse demandent que la vente de naphto soit interdite aux consommateurs qui ne servent pas les intérêts d'Etat ou communautaires.

Le système de monopole qui existe en Russie permet à l'Etat de régler aisément l'approvisionnement en question.

### Le couronnement du roi de Roumanie

Bucarest, 5. T.H.R. — Le parlement roumain sera convoqué le 12 octobre en session extraordinaire.

— Les fêtes du couronnement du roi dureront trois jours, à partir du 15 octobre. Les invités partiront par 15 trains spéciaux pour Alba-Iulia, où la cérémonie aura lieu dans la cathédrale spécialement édifiée.

— Les journaux consacrent de longs articles à la venue du maréchal Foch à l'occasion du couronnement et rendent hommage à la France, représentée par le plus glorieux de ses soldats.

### Restrictions de séjour en Allemagne

Berlin, 5. A.T.I. — Le gouvernement allemand a pris de très sévères mesures pour le visa des passeports. L'entrée en Allemagne sera refusée aux personnes qui s'y rendraient dans le but de profiter des avantages que procure l'existence dans l'empire aux détenteurs de valeurs étrangères.

### Une nouvelle armée turque

Paris, 5. T.H.R. — Une nouvelle armée turque de 90.000 hommes fut organisée et équipée avec les armes et le matériel capturé aux Grecs. Les soldats furent mobilisés dans les régions libérées.

### La question hellénique

Athènes, 5. T.H.R. — Le ministre de la guerre lança un appel à tous les Hellènes valides ne faisant pas partie des classes mobilisées, pour s'engager comme volontaires jusqu'à la fin de la guerre.

— Les journaux signalent que M. Romanos reprit son poste de ministre de Grèce à Paris sans avoir besoin d'autorisation formelle, puisqu'il était déjà ministre sous le dernier cabinet Vénizélos et que la France ne reconnaît jamais le régime Constantinien.

— La presse annonce que le prince André est autorisé à rester en Grèce.

### La liquidation de la Banque austro-hongroise

Vienne, 5. A.T.I. — Une commission roumaine, présidée par M. Anatescu, est arrivée ici pour prélever le solde de 21 millions de couronnes revenant à la Roumanie, à la suite de la liquidation de la Banque austro-hongroise, conformément au traité ad hoc.

### Dans la colonie grecque de Bucarest

Bucarest, 5. A.T.I. — A l'occasion de l'avènement au trône du roi Georges, un *Te Deum* a été célébré en la chapelle de la légation de Grèce. Y assistaient toutes les personnalités helléniques de la colonie de Bucarest.

### A la Haye

La Haye, 5. T.H.R. — La conférence des jurisconsultes américains, anglais, français, italiens et japonais aura lieu à La Haye le 10 décembre. Conformément à la décision de la conférence de Washington, elle étudiera spécialement les conditions de la guerre moderne comportant une addition à la convention de La Haye de 1907 intéressant le règlement de guerre entre les nations civilisées.

### Démenti yougoslave

Bucarest, 5. A.T.I. — La légation de Yougoslavie à Bucarest dément à nouveau d'une façon catégorique les informations de source hongroise, relatives à des troubles en Serbie. Ladite légation déclare qu'à aucun moment des troubles ne se sont produits ni à Belgrade, ni dans une autre ville du royaume yougoslave.

### Les Etats-Unis n'ont pas l'intention de se montrer de durs créanciers

New-York, 5. T.H.R. — M. Mac Kenna ancien chancelier de l'Échiquier, président de la London Joint City and Midland Bank, ayant déclaré dans un discours à la conférence des banquiers américains de New-York que l'Angleterre pouvait payer sa dette, mais que la France et l'Italie n'étaient pas en situation aussi favorable, les journaux américains rappellent que les fonctionnaires du Trésor sont hostiles à toute annulation ou réduction générale des dettes interalliées, mais laissent entendre que les Etats-Unis n'ont pas l'intention de se montrer de durs créanciers.

### Accident d'auto

L'automobile portant le N° 8817 a renversé hier la dame Zekie sur la rue Béch Katche et l'a amputée de la jambe gauche.

### Escroquerie

Hier au moment où il passait rue Mahmoud pacha des escrocs ont enlevé au bûcheron Hekki les 100 livres qu'il avait en poche.

### Des bijoux qui se métamorphosent en cailloux !

La dame Virginie de Makrikenev avait prêté dernièrement à deux habitants de Scutari 900 livres payables dans un mois et recevait en gages des bijoux qu'elle déposait à la Banque en présence des emprunteurs. L'échéance étant arrivée et les débiteurs n'ayant pas remboursé la somme, la dame Virginie qui avait le droit de vendre le gage, se présentait hier à la banque pour le retirer. Quel ne futependant son dépit lorsque à la place des bijoux attendus la dame ne trouva que de simples cailloux dans l'étui qu'elle avait pourtant elle-même scellé ! Elle alla porter plainte à la police qui s'est mise à la recherche des voleurs.

### Querelles de femmes !

Elles n'y vont pas de main morte lorsqu'elles s'y mettent. C'est ainsi qu'au cours d'une rixe entre deux voisines de la rue Naibant à Sainte-Sophie, l'une d'elles fut grièvement blessée à la tête.

### Une femme qui tient à son mari

Avant-hier soir la dame Fatma domiciliée à Silivri-Capou se présentait au poste de police de Psamatia et demandait avec insistance que son mari qui y était détenu pour cause de vol fut relâché. Ayant été éloigné de force la dame mit à pousser des cris d'orfraie et à proférer des injures ce qui lui valut de rejoindre son mari... en prison.

### Mais aux âmes bien nées...

... le voleur n'attend pas le nombre des années; dirions-nous si cette paraphrase n'était pas sacrilège. Deux enfants âgés d'environ 12 et l'autre de 10 ans ont été hier surpris à Stamboul au moment où il volaient du plonk recouvrant la coupoise de la msqasée Mahmut Pacha. A quand le tour des bénés à la manele ?...

### Quelqu'un qui ne réussit qu'à demie

Le tailleur de pierres Haidar qui malgré une conduite exemplaire, ne parvenait pas à amener sa femme irascible à des sentiments plus humanitaires, imagine l'autre jour de se faire le suicide. Il se donna donc un coup de canif dans une de ses parties charnues et demanda d'urgence son admission à l'hôpital. Les docteurs qui le consultèrent ne jugèrent pas à propos de l'hospitaliser pour cette grattage et le renvoyèrent tout penaud à sa demeure où sa femme le tourna en ridicule.

### Corps d'occupation français de Constantinople

66e Régiment d'Infanterie  
2e Bataillon  
Adjudication de Fumiers

Les personnes désirant acquérir les fumiers provenant des écuries du Bataillon sont priées de s'adresser au bureau de l'Officier des Détails, caserne Galliéni (Bayezid).

Effectif des chevaux : 153.

### A TRAVERS LA VILLE ET LE MONDE

### — La vie drôle et la vie triste —

#### Vol à la douane

Un hamal de la douane de Stamboul était en train de voler des marchandises du dépôt No 2 lorsqu'un de ses camarades le surprit et se prépara à le dénoncer. Le voleur tirant son couteau en frappa l'autre. L'état du blessé inspire des inquiétudes.

#### A la cour criminelle

La cour criminelle a poursuivi hier l'instruction du procès du hamal Ahmed et de ses 15 acolytes, accusés de meurtre d'un certain Hussein, hamal aussi, survenu à Djoubali le 28 mai dernier.

Après l'audition des témoins le procureur général de la cour donna lecture de l'acte d'accusation demandant la condamnation d'Ahmed et l'acquittement des quinze autres détenus. L'avocat d'Ahmed plaide ensuite et la cour se retire pour délibérer. Pendant ces délibérations la cour fut saisie d'une nouvelle requête de l'accusé demandant l'audition d'autres témoins, ce à quoi elle défera en remettant la suite du procès à samedi.

#### En jouant avec son revolver

Pendant que le cordonnier Djemal jouait avec son revolver dans une garde-robe de Yazidji-Sokak, à Pétra, le coup partit et la balle alla se loger dans la poitrine du maestro le blessant grièvement. Djemal est en fuite.

#### 120 livres qui s'enfuient !

L'apprenti changeur Tanach qui avait été chargé hier par son patron d'aller déposer à la banque les 120 livres constituant la recette de la journée, s'est vu déposséder de cet argent à Yoksuk-Kaldji par quatre pick-pockets. Les appels furent vains et les voleurs coururent fort.

#### Entre poivrots

Après s'être copieusement saoulés d'alcool dans une taverne d'Oun-Kapan, deux ivrognes tirèrent leurs revolvers et lancèrent une volée de balles contre le plafond en guise de paiement de leur note. Sortis dans la rue les poivrots se prirent de querelle, on ne sait trop pour quel motif. Un passant Mouslafa, ayant tenté de séparer les souliers oublièrent leur différends comme par enchantement, s'en prirent à lui et le passèrent fortement à tabac.

#### Où l'on reparle du procès Landru

Prochainement seront vendues à Paris les pièces à conviction du procès Landru. Mme Fernand Segret, la onzième fiancée, a déclaré au greffe du parquet de Seine-et-Oise les objets lui appartenant : une bague avec perle fine, des boucles d'oreille, deux aiguillettes, une obligation de 500 francs, une garniture de bureau, une valise, du linge, une série de gravures et un service à café.

#### Accident d'auto

L'automobile portant le N° 8817 a renversé hier la dame Zekie sur la rue Béch Katche et l'a amputée de la jambe gauche.

#### Escroquerie

Hier au moment où il passait rue Mahmoud pacha des escrocs ont enlevé au bûcheron Hekki les 100 livres qu'il avait en poche.

#### Des bijoux qui se métamorphosent en cailloux !

La dame Virginie de Makrikenev avait prêté dernièrement à deux habitants de Scutari 900 livres payables dans un mois et recevait en gages des bijoux qu'elle déposait à la Banque en présence des emprunteurs. L'échéance étant arrivée et les débiteurs n'ayant pas remboursé la somme, la dame Virginie qui avait le droit de vendre le gage, se présentait hier à la banque pour le retirer. Quel ne futependant son dépit lorsque à la place des bijoux attendus la dame ne trouva que de simples cailloux dans l'étui qu'elle avait pourtant elle-même scellé ! Elle alla porter plainte à la police qui s'est mise à la recherche des voleurs.

#### Querelles de femmes !

Elles n'y vont pas de main morte lorsqu'elles s'y mettent. C'est ainsi qu'au cours d'une rixe entre deux voisines de la rue Naibant à Sainte-Sophie, l'une d'elles fut grièvement blessée à la tête.

#### Une femme qui tient à son mari

Avant-hier soir la dame Fatma domiciliée à Silivri-Capou se présentait au poste de police de Psamatia

**BRILLANTS**  
Perles, pierres de couleur  
**ACHAT**  
**AU MAXIMUM**  
Galata, Mehmed Ali pacha han, 40  
Téléphone : Péra 3249

**STEIN'S**  
ORIENTAL STORES Ltd  
Péra Stamboul

**GRANDS ARRIVAGES**  
des  
**CHAUSSURES**

**Walk-Over**  
Inimitables  
ET

Supérieures à toutes  
les chaussures



**GRANDE VENTE**  
aux enchères publiques

(Pour cause de départ)

Dimanche prochain 8 Octobre 1922, à 10 h. du matin, il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et, dernier encharisseur de tout un mobilier se trouvant à Pétra, Quartier Aynali-Tchetchmé Rue Indjé Kasse dans l'appartement No 5 du Lambris han.

**CONSISTANT EN :**

Deux chambres à coucher l'une en noyer et l'autre en chêne, meubles de salon, salle à manger, cadres, rideaux, tapis Européens, Persans et Turcs, suspensions, lits en fer, matelas, lits d'enfant, colonnes, bielets, toile-cires, étagères, portes-manteau à glace, verrière, vaisselles, stores, salamandre etc.

La vente se fera au comptant. — L'acheteur payera 30% en sus comme droit de vente (dellaliki).

Commissaire-Priseur-Expert  
Georges Athanassiadis

Salle de Vente  
Pétra, Rue de Brousse, No 20

**Désirez-vous** protéger vos bijoux, voire argenterie, vos tapis et tout ce que vous avez de précieux, contre l'incendie et les voleurs ;

**Désirez-vous** vous renseigner sur les voyages par bateau ou Chemin de fer, sur les villes d'eau, de eure ou de sport, de l'Europe et de l'Orient ;

**Désirez-vous** voyager en Amérique et dans la Méditerranée par les coûteuses transatlantiques de la Compagnie de Navigation Nationale de Grèce ;

Adresssez-vous pour tous renseignements à la

**BANQUE D'ATHENES**  
Société Anonyme  
AGENCE DE PERA

Téléphone : Péra 3041

### BYRON STEAM CO LTD OF LONDON

Agents : National Steam Navigation Company of Greece  
Agence Générale de Constantinople

Le colosse transatlantique

### KING ALEXANDER

battant pavillon anglais, arrive en notre port le 5 Octobre (Jeudi) et partira des Quais de Galata le 7 Octobre (Samedi) à 21h p.m. directement pour le Pirée, Palermo et New-York.

MM. les passagers doivent tous sans exception s'embarquer à partir de 8 heures du matin jusqu'à 2 p.m. vu que le bateau quittera les Quais à 21h précises p.m.

Pour plus amples informations s'adresser à la Navigation Nationale de Grèce, 1er étage. Téléphone Pétra 3240-1.

### JEAN SOFIANOS

Marchand Tailleur  
— 6 — PERA, PLACE TUNNEL — 6 —

Etoffes de toute dernière nouveauté  
ANGLAIS et FRANCAIS

Coupe anglo-américaine de premier ordre

#### BIEN AJUSTÉE

Vienement d'arriver les derniers modèles de coupe anglo-américaine

TRAVAIL SOIGNÉE

PRIX RÉDUIT



### Banque d'Athènes

Société Anonyme

CAPITAL entièrement versé: Drms. 48.000.000

Siège Social : ATHENES

Adresse Télégraphique : « BANCATHEN »

#### SUCCURSALES ET AGENCES

EN GRÈCE : Agrinon, Andrinople, Argostoli, Calamata, Candie, La Canée, Cavalla, Chalcis, Chio, Corfou, Janina, Larissa, Levadia, Lemnos, Météïta, Patras, Le Pré, Pyrgos, Rethymno, Salomique, Samos Vathy, Samos-Carlovassi, Sparte, Syrie, Tripolitza, Volo, Xanthie, Zante.

A SMYRNE :

EN TURQUIE : Constantinople (Galata, Stamboul et Pétra).

EN EGYPTE : Alexandrie, Le Caire, Port-Saïd.

EN ANGLETERRE : Londres, No 82 Fenchurch Street, Manchester

A CHYPRE : Limassol, Nicosie.

La Banque d'Athènes fait toutes les opérations de Banque telles que : Escroque d'effets de Commerce et de Banque, Avances sur Titres, Marchandises, Encassemens simples et documentaires, tous les Pays. Emission de Chèques et de Lettres de Crédit simples et circulaires. Ouverture d'accrédits simples et documentaires. Ouverture de Comptes Courants simples et garantis. Garde de Titres à prix avantageux. Location de Coffres-Forts de toutes dimensions à de conditions avantageuses pour le Public. Achat et Vente de Deviss et monnaies étrangères.

La Banque d'Athènes fournit des renseignements commerciaux.

La Banque d'Athènes reçoit des Fonds en Compte de Dépôts à Vue et à Echéance fixe.

Service spécial de Caisse d'Epargne

### BANQUE COMMERCIALE DE LA MEDITERRANEE

Capital francs : 30.000.000

Siège Social à Paris : 99 Rue des Petits-Champs.

Siège de Galata : Rue Voivoda No 27-35.

Agence de Stamboul : Baghitché-Capou No 15-17.

Dépot spécial des marchandises : Tahia-Calé No ...

Toutes affaires de Banque

Service avantageux pour la caisse d'épargne

Location de Safes à Galata et à Stamboul  
dans des chambres fortes de toute sécurité

### Banque Hollandaise pour la Méditerranée

Siège Social : Amsterdam

Capital : Fl. 25.100.000 dont versé : Fl. 5.100.000

Succursale de Constantinople

Galata, Rue Voivoda No 102

TÉL. PERA 2121-2

Toutes opérations de banque

### Offres et Demandes

Placiens demandés Mais son de Commission demande Placiens très capables pour Alimentation, Spiritueux, Textiles et autres. Ecrire en indiquant branche compétente : Poste Française. Béta 111, Galata. (4296).

A vendre pâtisserie à Yénikeuy près du débarcadère. S'adresser à l'administration ou à la pâtisserie même à Yénikeuy.

Dame anglaise desire place à l'étranger comme dame de Compagnie avec des personnes âgées. S'adresser chez elle entre 2 h. à 4 h. 1/2 ou après 8 h. du soir, Rue Azadol No 2 entre la rue de Brousse à Pétra. 4302

Jeune fille ex-infirmière connaissant le français et langues du pays cherche occupation sérieuse. Précisions modestes. S'occuperait auprès médecin comme assistante. Ecrire au journal sous C. F.

Perdu chien de chasse Pointer couleur rousse, male (s'appelle Frank). L'apporter à la Brasserie des Chasseurs Edgard à Chichli Kéthane Djadessi 181, contre bonne récompense. 4304

Dame française (institutrice) récemment arrivée désire prendre place entière à bonnes conditions ou au par : Union Française V. E.

A vendre un Tachémètre Richer, de la maison Morin, modèle moyen. S'adresser à l'administrateur du Journal aux initiales S. S.

A vendre auto « Chevrolet », en très bon état. Elle se trouve au Grand Garage au Taxim où l'on peut la visiter à toute heure du jour. Pour la vente, s'adresser à l'administration du « Bosphore ».

Française Officier d'Académie, prix Montyon de littérature, recommandé comme la meilleure pédagogie désire des élèves : rue Tchaapluk Tchechne No 12 (pensionnat catholique).

A louer grande maison à Chichli avec 14 chambres, garage et jardin. S'adresser à Mrs Nastastadjian rères, 423 grand'rue de Pétra. 4290

Demoiselle très bonne famille, connaissant à fond français, russe et exercice dactylographie, cherche emploi maison de commerce sérieuse. Précisions modestes, garantie 1er ordre. S'adresser à l'administration du journal sous M. 4189

Gérant : Nasri Mansour



### LA STAPHYLINE

Protège la Santé

Régularise l'estomac et fortifie l'Organisme

Buves exclusivement

LA STAPHYLINE Attention à la marque pour éviter les contrefaçons.

### BANCO DI ROMA

Capital versé : Lires 150.000.000

Filiales et Correspondants dans le monde entier

Toutes les opérations de Banque, de Change et de Bourse

### CONSTANTINOPLE

GALATA, Camondo Han. Tél. Péra 890-891  
STAMBOL, Pinto Han. Tél. St. 1501-02  
PERA, Gd'Rue de Pétra, No 337. Tél. 5141  
Entrepôts, Scutari, (transit). Sirkedji

### Commission interalliée des délégués aux questions économiques

TABLEAU indiquant le prix maximum des Denrées Alimentaires.

Valable à partir du 6 au 12 Octobre 1922.

Désignation :	PRIX Pst. l'Ocq	Désignation :	PRIX Pst. l'Ocq
Farines étrangères 1re qualité	19.50	Savon extra extra (Knitché).	42 —
» 2me »	17.50	» indigène extra . . .	37 —
Faînes indigènes 1re qualité	18.50	Beurre de Trébizonde 1re qualité	156 —
» 2me »	15.50	» 2me »	—
Riz Américain Bleuose . . .	36 —	» Américain 1re »	68 —
» Espagne . . .	31 —	» 2me »	65 —
» Siam . . .	23 —	» 3me »	—
» Anglais 1re . . .	18.50	Fromage blanc (Roumelle) 1re q. (Bulgarie) 1re q.	190 —
» 2me . . .	—	» toujoum . . .	—
Macaroni Indigène 2me qual.	29 —	Olives Indigènes 1re qualité . . .	38 —
» de semoule . . .	32 —	» 2me . . .	30 —
Haricots Tchali, 1re qualité . . .	20 —	» 3me . . .	26 —
» de Trébizonde . . .	15 —	Pétrole Américain 1re qualité . . .	19 —
» Horos . . .	17.50	» Roumanie en vrac . . .	14 —
» de Roumanie . . .	15 —	Batoum « Deunkm ». . .	13 —
Pommes de terre Mars. trois . . .	—	» Américain II Storck . . .	13 —
» petites . . .	7.50	Sel de table . . .	10. —
» d'Italie . . .	—	Viande de mouton kivirdjik . . .	70 —
Sucré en p. crist. (Hollande) . . .	42 —	Dagli . . .	70 —
» (Java) . . .	38 —	Karaman . . .	70 —
» (Américain) . . .	38 —	Dagli et Car. 2e . . .	60 —
» cubes Holland . . .	47 —	» 3e . . .	50 —
» (carres) . . .	—	Kivirdjik . . .	26 —
» Belgique . . .	46 —	Lait pur . . .	28 —
Huile d'olive extra extra . . .	80 —	Tahin Helvassi 1re . . .	—
» 1re qualité . . .	74 —	Tahin Helvassi 2me Patika . . .	—
» 2me . . .	70 —	Oignons grands . . .	7.50
Bois de chauffe sec coupé l'oc. . .	3 —	» petits . . .	6.50
» hum. . .	—	Charbon de bois de Roumelié aux dépôts l'ocque . . .	7.50
» sec non . . .	—	Charbon de bois Roumelié dans les quartiers l'ocque . . .	8 —
Méché et Gurguen dans les dépôts au rivage le tchéki . . .	370 —	Charbon de bois Anatolie aux dépôts l'ocque . . .	5.50
Bois de chauffe hum. non-coupé . . .	320 —	Charbon de bois Anatolie dans les quartiers l'ocque . . .	6 —

1. — Les marchands en détail peuvent vendre les denrées alimentaires non comprises dans le présent tableau avec une majoration de 15 %.

2. — Les marchands en détail peuvent vendre les denrées alimentaires, sel, bois de chauffage et charbon de bois excepté, avec une majoration de 2 piastres